

A QUOI POURRAIT RESSEMBLER UNE VIE SUR MARS?

LANCEZ VOUS UN DÉFI!



BUILD BEYOND

Industrie/Négoce

## NOUVELLE FRANCE INDUSTRIELLE : EMMANUEL MACRON INVESTIT LE « TERRAIN DE JEU » D'ARNAUD MONTEBOURG

Par AP - LE MONITEUR.FR - Publié le 19/12/2014 à 13:46



© AFP - Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

Le ministre de l'Economie a réuni vendredi 19 décembre à Bercy les chefs de projets des six plans de la Nouvelle France Industrielle qui concernent la transition énergétique (recyclage, qualité de l'eau, énergies renouvelables, réseaux électriques intelligents, chimie verte et rénovation énergétique des bâtiments). L'occasion de faire un point sur l'avancement de ces plans, le calendrier, et de définir les priorités.

On les avait un peu perdus de vue après le départ d'Arnaud Montebourg du ministère de l'Economie et la disparition du portefeuille du « Redressement productif ». Mais les 34 plans de la Nouvelle France Industrielle sont toujours en place, progressent et devraient commencer à porter leurs fruits dès 2015.

Surtout, le ministre de l'Economie Emmanuel Macron, a décidé de reprendre la main sur le dossier phare de son prédécesseur.

Après une table-ronde « Usine du futur » en novembre, le ministre de l'Economie a organisé vendredi 19 décembre la deuxième réunion de travail d'une vaste revue des 34 plans qui s'étalera jusqu'au mois de mars 2015. Cette revue vise à réaliser un point d'avancement des feuilles de route, à préciser le calendrier des actions et à échanger avec les chefs de projet sur les modalités de rationalisation des priorités et d'internationalisation des travaux pour amplifier et accélérer leurs résultats.

### Transition énergétique

Au menu de cette deuxième réunion, les plans liés à la Transition énergétique : Energies renouvelables, Recyclage et matériaux verts, Rénovation énergétique des bâtiments, Réseaux électriques intelligents, Qualité de l'eau et gestion de la rareté et Chimie verte et biocarburants.

Emmanuel Macron a salué le travail réalisé par les chefs de projet présents. Trois mois seulement après le lancement de la phase de mise en œuvre des plans, plus de précisions peuvent désormais être apportées sur les réalisations à attendre dès 2015 :

- **Energies renouvelables** : les programmes structurants pour chaque filière sont définis et bénéficieront des avancées de la loi sur la transition énergétique et du renforcement du crédit d'impôt transition énergétique.
- **Recyclage et matériaux verts** : 111 projets représentant 785 M€ d'investissement ont été identifiés. L'objectif est qu'une vingtaine d'entre eux soient soutenus et engagés avant la fin de l'année 2015.
- **Rénovation énergétique des bâtiments** : 50 M€ ont été débloqués pour soutenir, à compter du premier trimestre 2015, des projets de développement de l'offre française de rénovation 3.0 (20M€) et d'amélioration de la qualité et la fiabilité des travaux de rénovation énergétique (30 M€). Les premiers projets concrets sont attendus avant fin 2015. Rappelons que ce plan est porté par le cercle Promodul, une association de plus de 70 acteurs du marché de la performance énergétique et du confort thermique des bâtiments.
- **Réseaux électriques intelligents** : 300 M€ sont prévus pour permettre le premier déploiement à grande échelle de l'offre française. Un appel à projets va être lancé mi-janvier. Appuyé par un collège d'experts, le gouvernement sélectionnera d'ici l'été la zone de déploiement.
- **Qualité de l'eau et gestion de la rareté** : un appel à projets sera lancé au premier trimestre 2015 pour lancer des premiers projets au second semestre 2015. Les projets envisagés s'inscrivent dans la thématique de l'usine d'épuration de la ville durable, de la gestion intelligente des réseaux et de la ressource et des procédés de dessalement associant de nouveaux modes de production énergétique.
- **Chimie verte et biocarburants** : 5 des 45 projets d'investissement pourraient être décidés avant la fin du premier trimestre 2015. Ceux-ci représentent un montant de plus de 80 M€ et devraient permettre la création à terme de 200 emplois et la pérennisation de près de 500 emplois.

### Fonds d'investissement

Pour chacun de ces plans, l'objectif reste le même : susciter de nouveaux investissements, commercialiser de nouvelles offres de produits et de services, et créer de nouveaux emplois.

Et à objectifs identiques, même moyens, voire mieux. Ainsi, les financements prévus au programme des investissements d'avenir (PIA) pour soutenir les projets issus des 34 plans ont été préservés malgré les contraintes budgétaires. Surtout, le ministre de l'Economie a annoncé la création via BPI France d'un fonds d'investissement nommé SPI (pour Sociétés de projets industriels), doté de 425 M€ mobilisés sous forme de fonds propres afin d'investir dans des projets structurants pour l'industrie nationale.

Il investira sous forme de participations minoritaires pour accélérer le passage du stade expérimental à la phase d'industrialisation de projets nécessitant la mutualisation d'équipements par des industriels, la création de nouvelles capacités de production, le développement de nouveaux marchés à l'export ou encore le développement de services structurants pour une filière. Avec le fonds SPI, les porteurs de projets pourront bénéficier d'un apport de fonds propres suffisants pour assurer le changement d'échelle nécessaire à leur compétitivité.